

Droue-sur-Drouette, de l'eau et des pierres, un patrimoine industriel

Lavoir de la palombe

Chaque village possédait son lavoir, celui-ci était situé soit au point d'eau, près d'une source ou d'une fontaine ou encore le long de la rivière. Certains lavoirs étaient couverts afin d'abriter ces femmes qui à l'aide de leur planche et de leur battoir faisaient la lessive.

La lavandière était agenouillée et courbée devant une petite planche inclinée où elle plaçait le linge pour le savonner. Après l'avoir tordu, pour que le savon pénètre, elle le frappait avec un battoir ou le brossait avec une brosse avant de le rincer.

Tout ce travail était effectué dans l'eau froide. Le linge était ensuite ramené en brouette, car celui-ci encore mouillé pesait lourd, pour être étendu sur le pré pour sécher et blanchir.

Pour le gros linge, chemise en chanvre ou en lin, la grande lessive ou buée se faisait au printemps parfois en automne.

Les règles d'aménagement d'un lavoir

Il devait toujours se situer en aval de la source, de la rivière ou du cours d'eau de façon à ce que l'eau savonneuse ne puisse contaminer l'eau potable en amont. On trouvait plusieurs types d'aménagement : soit un petit barrage en aval pour maintenir un bon niveau d'eau, soit un système de vannage plus complexe. Pour les plus grandes rivières le plancher de bois du lavoir était monté suivant le niveau de l'eau avec un système de poulies. Le bief de la Palombe alimentait l'ancienne chapellerie et faisait tourner les turbines du moulin. Le lavoir a conservé le plancher d'origine et le système permettant de laver au-dessus de l'eau.

